

Demande de Logement social

Réservée aux agents de l'Etat rémunérés par la **DGAC** ou **METEO FRANCE** et affectés en Ile-de-France.

Afin d'éviter tout refus, ce formulaire spécifique doit obligatoirement être accompagnée :

- du formulaire cerfa n°14069*03, dûment complété
- de la fiche de situation préfecture
- des pièces justificatives précisées dans la documentation DGAC sur le logement social

Ces documents peuvent-être téléchargés à partir du site Alpha-Sierra.

Situation personnelle	
Nom et Prénom	
Date et lieu de naissance	
Date d'entrée dans la Fonction publique	
Date d'affectation	
Statut	<input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> Contractuel >1an
Catégorie	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C
Nombre d'enfants à charge	
Nom, prénom et date de naissance de ces enfants ou autre personne fiscalement à charge	
Coordonnées professionnelles de l'agent DGAC / Météo France (service d'affectation, tél et mél) :	
Coordonnées personnelles de l'agent DGAC / Météo France (service d'affectation, tél et mél) :	
Temps de trajet domicile/ travail :	

Votre résidence actuelle appartient au contingent de logements :	<input type="checkbox"/> DGAC ou Météo France <input type="checkbox"/> Préfecture de Paris ou autre service de l'Etat <input type="checkbox"/> Autre (parc locatif privé...) à préciser dans le formulaire CERFA
En cas d'hébergement, précisez vos conditions de logement :	

Fait à.....

Le / /

Signature de l'intéressé(e)



« Conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 "RGPD" et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et Libertés", vous êtes informé que les données recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel qui est nécessaire à l'exécution de la mission d'intérêt public consistant à fournir aux agents de la DGAC des prestations sociales adaptées (article 6.1.e du RGPD) et qui est mis en œuvre par la DGAC. Ce traitement permet au bureau de l'action sociale et collective de traiter votre demande. Les données recueillies sont strictement celles nécessaires à l'instruction de votre demande et elles sont détruites au bout de trois ans suivant le dépôt de votre dossier. Elles peuvent faire l'objet d'anonymisation pour un suivi statistique. Pour toute information relative à ce traitement ou pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au Pôle logement de la DGAC, au correspondant du délégué à la protection des données de la DGAC (sg-dpd-dgac-bf@aviation-civile.gouv.fr) ou consulter les informations disponibles sur <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>. Vous pouvez également déposer une plainte auprès de la CNIL si vous estimez que vos droits ont été violés. »

Demandeur de logement – agent de l'Etat
FICHE DE SITUATION à retourner à son correspondant ministériel

NOM/ Prénom : _____

Numéro unique de votre demande de logement social (18 caractères) : _____ **joindre votre attestation (obligatoire)**

Vous êtes :

-  **Agent titulaire : joindre votre arrêté d'affectation ET votre dernière fiche de paye (obligatoire)**
-  **Agent non titulaire/contractuel : joindre votre dernière fiche de paye ET votre arrêté d'affectation ou la copie de votre contrat (obligatoire)**

SI vous êtes dans l'une des situations mentionnées ci-dessous :

- Indiquez « OUI » dans la deuxième colonne
- Joindre les justificatifs demandés en troisième colonne

Situation	Etes-vous concerné ?	Si oui, justificatifs à joindre
Votre situation par rapport au logement que vous occupez actuellement		
Vous n'avez ni logement, ni hébergement même temporaire (par exemple, vous dormez dans votre voiture ou êtes contraint de dormir à l'hôtel)		Tout document attestant de votre situation et de son origine Exemples : factures d'hôtel actuelles, commandement de quitter les lieux si la situation résulte d'une expulsion, attestation de domiciliation (CCAS ou association agréée)... Signalez sans délai votre situation au service social des personnels
Vous êtes actuellement dans un logement temporaire (résidence, foyer,...) Vous avez pris un contrat Airbnb (minimum un mois d'hébergement)		joindre la copie du contrat d'occupation
Vous êtes actuellement hébergé chez un tiers (avec le tiers en question)		attestation de la personne qui héberge + dernière quittance ou avis taxe foncière de l'hébergeant
Vous allez devoir bientôt quitter votre logement, pour une raison indépendante de votre volonté		Cas n°1 : vous êtes menacé d'expulsion : joindre la copie de votre jugement ordonnant d'expulsion Cas n°2 : vous êtes locataire et votre propriétaire va reprendre le logement : joindre la lettre de congé remise par votre propriétaire (en bonne et due forme, conforme à l'article 15 de la loi du 6 juillet 1989) Cas n°3 : vous êtes actuellement logé dans un logement de fonction, mais l'administration met fin à cette disposition : joindre la lettre de notification de l'administration Cas n°4 : vous devez quitter votre domicile en application d'un jugement de divorce : joindre ce jugement
Vous êtes locataire ou propriétaire de votre logement, mais supportez un taux d'effort trop élevé (<i>si vous êtes seul, il vous reste moins de 30€ par jour une fois le loyer payé ou/et vous avez un taux d'effort de plus de 35 % = (Loyer-APL)/ressources mensuelles*100</i>)		Si vous touchez une allocation logement (AL ou APL), joindre l'attestation de la CAF Si vous êtes propriétaire occupant, joindre votre tableau d'amortissement
Le logement que vous occupez est insalubre		Joindre l'arrêté d'insalubrité/l'arrêté de péril portant sur votre logement
Le logement que vous occupez est trop petit par rapport à la taille de votre famille : vous êtes en situation de sur-occupation		Joindre la copie du bail avec le nombre de pièces et le décompte de surface de votre logement. Si le bail ne comporte pas ces éléments : joindre en + une attestation du bailleur mentionnant le nombre de pièces et le décompte des surfaces

Vous avez besoin d'un logement adapté par rapport à une situation de handicap (vous concernant, ou votre conjoint ou une personne à charge)		
Vous avez besoin d'un logement accessible et adapté pour un fauteuil		Joindre la reconnaissance MDPH ET la copie du complément handicap de votre demande de logement (à mettre à jour et éditer sur le portail www.demande-logement-social.gouv.fr)
Vous avez besoin d'un logement accessible (mais pas nécessairement adapté pour un fauteuil)		
Vous avez besoin de vous rapprocher d'un lieu de soin spécialisé ou d'un lieu de vie scolaire spécialisé		Joindre la reconnaissance MDPH ET l'attestation de l'établissement spécialisé de soin / de vie scolaire justifiant la prise en charge et la nécessité de proximité
Vos contraintes professionnelles		
Vous venez d'être affecté en Ile-de-France (mutation / 1 ^{ère} affectation)		1^{ère} affectation : joindre votre attestation d'affectation Mutation : joindre l'attestation de votre service
Vous résidez actuellement à plus d'une heure de votre lieu de travail et vous souhaitez vous rapprocher de votre lieu de travail		Joindre une attestation de votre employeur <u>datant de moins de 3 mois</u> mentionnant l'adresse exacte de votre lieu de travail.
Vous travaillez selon des horaires atypiques (la nuit, en 2/8 ou 3/8) ou en raison d'astreintes de services, vous êtes obligé de résider à proximité de votre lieu d'intervention		Joindre une attestation <u>récente</u> du service RH/Logistique précisant la nature de la contrainte + bulletin de salaire
Vous êtes affecté et travaillez dans une administration située en Seine-Saint-Denis		Joindre votre attestation d'affectation
Vous subissez des situations de violences, nécessitant une mise à l'abri		
Vous subissez une situation de violences familiales		Joindre le dépôt de plainte intégral et récent ou la décision judiciaire (ordonnance de protection,...)
Vous subissez sur votre lieu de résidence une situation de menace ou de violence liée à l'exercice de votre profession		Joindre le dépôt de plainte intégral et récent
Vous êtes victime d'un évènement extrêmement grave <u>lié à votre logement</u> et <u>nécessitant une mise à l'abri en urgence</u>		Joindre le justificatif correspondant à l' <u>évènement grave</u> (dépôt de plainte...)

DATE : _____

Points importants :

- Si vous ne fournissez pas votre dernier bulletin de paye / contrat de travail / arrêté permettant de prouver que vous êtes un agent de l'État : vous n'aurez pas accès à BALAE
- Si vous ne fournissez pas les justificatifs correspondant à votre situation : votre demande ne pourra pas être cotée